

Pourquoi ?

La SEP est une maladie qui touche habituellement de jeunes adultes en pleine construction de leurs projets.

La vie quotidienne et professionnelle peuvent se trouver affectées.

Un accompagnement social peut donc être nécessaire à certains moments.

Vous êtes concerné(e)

L'Assistant(e) Social(e) (AS) est présent(e) pour :

- Les patients, à tout moment de la maladie
- Leur entourage
- Les professionnels

L'accompagnement social des personnes porteuses d'une Sclérose en Plaques

Comment faire en pratique ?

Dans quel but ?

Faire appel à l' Assistant(e) Social(e) vous permet de :

- Vous informer de vos droits
- Être accompagné(e) et soutenu(e) dans vos démarches administratives
- Être orienté(e) si nécessaire vers l'interlocuteur adapté à votre question ou problème

Alors, n'attendez plus !

Vous pouvez faire appel à l'AS du Réseau :

- Lors de sa permanence téléphonique les mercredis matin au 04 72 68 13 14
- Lors de sa permanence dans les centres hospitaliers de la région (information diffusée par mail)
- En prenant rendez-vous auprès du Réseau
- En posant vos questions par email à ass.sociale@rhone-alpes-sep.org

Contact

Réseau Rhône-Alpes SEP
Cellule de coordination - GHE
Hôpital Neurologique
Service de Neurologie A
59 Boulevard Pinel
69 677 Bron cedex

Tel: 04 72 68 13 14

ass.sociale@rhone-alpes-sep.org

Glossaire

- * **MDPH** : Maison Départementale des Personnes Handicapées
- * **CPAM** : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- * **RQTH** : Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé



Des bouleversements dans votre vie ? Le Réseau peut vous accompagner au quotidien ou sur le plan professionnel.

Dans quels domaines l'Assistant(e) Social(e) peut-il (elle) intervenir ?

✓ Professionnel

Dois-je informer mon employeur de ma SEP ?

A quoi sert la **RQTH*** ?

Le travail à temps plein devient compliqué, quelles sont les solutions ?

✓ Administratif

Je viens d'être diagnostiqué(e). Quelles démarches dois-je faire ?

Comment remplir mon dossier de **MDPH*** ?

Quels sont mes droits auprès de la **CPAM*** ?

Dois-je déclarer ma maladie lors du passage du permis de conduire ?

✓ Logement

Quels conseils pour adapter mon logement à mon handicap ?

Comment demander un financement pour aménager mon logement ?

Existe-t-il des assurances spécialisées pour contracter un prêt immobilier ?

✓ Matériel / financier

Dois-je parler de la SEP lorsque je demande un prêt ?

Quelles sont les conditions nécessaires pour demander une auxiliaire de vie ?

A tout moment de la maladie, de nombreuses questions se posent.
L'Assistant(e) Social(e) est là pour vous orienter et vous répondre.